

Les « crises des réfugiés » du XVI^e et du XVII^e siècle

Isabelle POUTRIN

À l'époque moderne, l'Espagne et le Portugal ont procédé à des expulsions massives et dramatiques, touchant plus d'un demi-million de personnes de confession juive ou musulmane. Revenir sur le sort de ces populations permet de mettre en perspective la crise des réfugiés que connaît actuellement le monde.

Aujourd'hui, l'Europe est un point d'arrivée pour les populations venant de pays en guerre, musulmans mais aussi chrétiens d'Irak et de Syrie. À l'inverse, durant la période moderne, l'Europe fut un point de départ pour des milliers de juifs et de musulmans persécutés en Espagne et au Portugal. Les politiques religieuses mises en œuvre dans ces pays entraînent des flux d'émigration sans précédent. Irréguliers, difficiles à quantifier, ils concernèrent plus d'un demi-million de personnes. Le recul historique nous permet de voir, dans la longue durée, l'ampleur de ces déplacements et d'établir des comparaisons avec la période actuelle.

« Beaucoup se sont noyés en mer »

La première vague est due à la conquête du royaume de Grenade (le dernier État musulman de la péninsule ibérique) par les rois catholiques Ferdinand et Isabelle. Dans les années 1480-1490, des milliers d'habitants musulmans, les élites avant tout, passent au Maghreb, ne voulant pas tomber sous la domination de rois chrétiens. L'ancien roi Boabdil part avec sa suite nombreuse. Cette émigration a pu concerner 40 000 personnes au total.

Forts de leur victoire, les rois catholiques décrètent en mars 1492 l'expulsion des juifs d'Espagne, adultes et enfants, dans un délai de trois mois. Entre 100 et 300 000 personnes s'embarquent vers le Maroc, l'Italie, voire la Terre sainte, mais des milliers d'autres se font baptiser pour éviter les terribles conditions du voyage. « Beaucoup d'entre eux se sont noyés en mer, sont morts de la peste ou, le plus souvent, de faim », déplore Pic de la Mirandole.

En 1497-1498, l'expulsion décrétée par Manuel I^{er} vide le Portugal de sa population musulmane ; quant aux juifs, ils sont forcés de se convertir, le roi ayant fermé les ports après le décret d'expulsion. De même, les décrets d'expulsion qui frappent les musulmans de Castille en 1502, puis ceux d'Aragon, Catalogne et Valence en 1525, ne produisent pas une émigration massive : la plupart optent pour la conversion. Il est vrai que que la sortie n'est autorisée que par les ports de l'Atlantique, ce qui la rend impraticable. Les musulmans, en majorité des ruraux attachés à leur terre, espèrent continuer à pratiquer l'islam ou être secourus par l'empire ottoman, la grande puissance islamique de l'époque.

Ces décrets sont une arme à double tranchant. Ils poussent au départ les réfractaires à la conversion, de façon à isoler de leur ancienne religion les convertis qui sont restés sur place. Mais l'idéal d'unité dans la foi chrétienne, caressé par les souverains espagnols et portugais, se heurte aux réalités : le refus des « vieux chrétiens » d'intégrer des convertis à la

fidélité douteuse, les carences de l'Église et, surtout, la résistance culturelle des « nouveaux chrétiens », les *conversos* (juifs et descendants de juifs) et les *morisques* (les musulmans convertis et leurs descendants).

Les tribunaux d'Inquisition pourchassent ceux qui restent attachés à la religion de leurs ancêtres. Les châtiments sont terribles : le bûcher pour les « délits de foi » les plus graves, la confiscation des biens, la ruine et la honte jetée sur toute leur famille.

Destins d'émigrés

Ces persécutions, d'intensité variable selon les régions et les périodes, se continuent jusqu'au XVIII^e siècle. Elles produisent des flux d'émigration clandestine, car il est interdit aux morisques et aux *conversos* de sortir légalement. Il faut des complicités pour trouver un navire ou franchir les Pyrénées. Nombreux sont les *conversos* portugais qui s'installent en Espagne où ils seront, au XVII^e siècle, rattrapés par l'Inquisition. D'autres s'embarquent discrètement vers Bordeaux, Bayonne et plus au nord, les Pays-Bas ou encore, par la Méditerranée, vers l'Italie, Venise, l'Empire ottoman. Au XVII^e siècle, Amsterdam, Londres, mais aussi Bordeaux et Lübeck, deviennent des centres de la diaspora sépharade.

Les contacts entre les exilés et ceux de leur famille qui sont restés dans la péninsule ibérique se maintiennent. Certains personnages passent d'un monde à l'autre, commerçants souvent, espions parfois, qui mettent leur connaissance de l'Espagne au service de ses ennemis. Pour les exilés, la sortie d'Espagne est l'occasion d'entrer en contact avec un judaïsme traditionnel différent de leurs rituels clandestins. À Venise, les « marranes » (surnom péjoratif des *conversos*) doivent choisir leur affiliation : rester en ville comme chrétiens ou vivre dans le ghetto comme juifs, tout franchissement ultérieur de la barrière religieuse entraînant le risque de sanctions.

Amsterdam abrite une importante communauté sépharade très impliquée dans la rejudaïsation des arrivants. Si cette recomposition identitaire ne pose pas de problème à la plupart d'entre eux, elle est parfois un échec : en témoigne l'itinéraire d'Uriel da Costa qui, après avoir quitté Porto pour Amsterdam pour vivre un judaïsme qu'il connaissait par la lecture de la Bible, rejette violemment l'enseignement des rabbins, est exclu de la communauté et se suicide en 1640.

De façon similaire, mais avec d'autres implications, des milliers de morisques émigrent par la Méditerranée au XVI^e siècle, dans un flux discret mais alarmant pour les autorités. L'hostilité est constante entre l'Espagne et les cités d'Alger, Tunis et Tripoli intégrées dans l'empire ottoman. Les corsaires – parmi lesquels on trouve des renégats, chrétiens d'origines diverses qui se sont convertis à l'islam – opèrent des razzias sur les côtes espagnoles, capturent les habitants pour en faire des esclaves ou les libérer contre rançon après un pénible séjour dans les « bagnes ».

Les émigrés morisques qui reviennent avec les corsaires pour les guider se font les complices de ces opérations. Une autre route de l'exil passe par les Pyrénées, vers Marseille et, de là, le Maghreb ou Istanbul. Les morisques empruntent aussi la route tracée par les *conversos* vers Bayonne ou La Rochelle, d'où ils se dirigent vers les États musulmans.

L'expulsion des morisques

Après la grande révolte des morisques de Grenade en 1568-1570, c'est l'ensemble de la population morisque qui est désormais considérée comme un danger pour la sécurité de

l'Espagne, comme des apostats (« aussi musulmans que ceux d'Alger », dit un conseiller de Philippe III) et des traîtres qui pourraient se révolter sur place, comploter avec les huguenots du Béarn ou avec le Maroc. L'Espagne se voit alors comme un bastion catholique menacé par les ennemis de la foi, qu'ils soient protestants, juifs ou musulmans.

Cette peur de l'ennemi intérieur est l'un des motifs majeurs de la décision, prise par Philippe III, le 4 avril 1609, après des années de débats entre théologiens et conseillers royaux, d'expulser les morisques. Certains conseillers restent attachés à l'effort d'intégration des morisques, avec des mesures drastiques pour éradiquer la transmission de l'islam : démantèlement des communautés morisques, dispersion par petits groupes à l'intérieur de l'Espagne, éducation de leurs enfants hors du milieu familial, prohibition de l'arabe et du costume morisque, consommation obligatoire de porc et de vin. Les autres préconisent l'expulsion, pour en finir avec les conséquences d'une conversion qu'ils considèrent comme une erreur et un échec. D'autres, enfin, conseillent l'élimination pure et simple.

L'option génocidaire est écartée au profit de l'expulsion qui est, d'ailleurs, un moyen politique admis à cette époque : à travers l'Europe, les expulsions de groupes minoritaires étaient mises en œuvre comme le moyen d'unifier le corps social et politique, en éliminant les « indésirables ». Ce qui fait pencher Philippe III en faveur de l'expulsion générale est probablement le désir de redorer son image, ternie par la trêve signée avec les Hollandais protestants. En chassant les morisques, le roi veut passer à la postérité comme l'égal des rois catholiques, en suivant le modèle de l'expulsion des juifs en 1492.

Alors que les théologiens envisageaient de conserver les morisques les mieux intégrés, les décrets de 1609-1610 concernent l'ensemble des morisques, sans entrer dans le détail de leurs convictions, ce qui confère à l'opération son caractère de migration forcée massive. En l'espace d'une année, une région après l'autre, l'Espagne est vidée de 90 % de sa population morisque, la dernière phase de l'expulsion se prolongeant jusqu'en février 1614. Au total, 270 000 personnes sont chassées d'Espagne. Les points d'arrivée sont Alger, Tunis et le Maroc, dans des proportions semble-t-il équilibrées entre ces trois régions. Plus de 60 000 morisques parviennent en Provence ou en Languedoc, des dizaines de milliers aussi arrivent en Italie. Mais quelques milliers seulement s'installent sur place, la majeure partie des migrants rejoignant finalement Tunis.

Moments de crise

Était-il possible d'échapper à cette déportation ? Des exceptions sont prévues, notamment pour les vieillards invalides et les enfants de moins de quatre ans que leurs parents peuvent laisser sur place, en raison des dangers du voyage.

Les couples mixtes donnent lieu à une distinction subtile : le mari « vieux chrétien » peut rester avec sa femme morisque et ses enfants de moins de 6 ans, tandis que l'épouse « vieille chrétienne » peut rester avec ses jeunes enfants, mais perd son mari morisque et ses enfants de plus de 6 ans. Les sources font état d'enfants enlevés à leurs parents, et de jeunes filles et garçons morisques présents en Espagne dans les années suivantes. Mais, dans l'ensemble, les familles ne sont pas séparées. Les religieuses, religieux et prêtres morisques, de même que les esclaves, ne disposant pas de leur liberté, ne sont pas concernés par les décrets.

En dehors de leur survie physique, le problème principal des expulsés est celui des finances. Le décret valencien (1609) autorise les morisques à sortir avec les biens qu'ils

peuvent transporter, d'où ces images de femmes parées de tous leurs bijoux, ces récits de familles dépouillées par les brigands sur le chemin du port ou par les bédouins sur la côte africaine. Ces sorties de richesses sont interdites par la suite, mais les morisques les plus riches emportent leurs biens – ainsi ces quarante marchands de Grenade qui, en 1610, portent plainte à Tunis auprès du consul français, contre le capitaine du navire qui leur aurait dérobé cent mille écus d'or – ou les font passer, à l'aide de *conversos* portugais, par des routes de trafic de fausse monnaie qui existaient de longue date.

Les grandes expulsions de 1492 et 1609 furent des moments de crise comparables à ceux que nous connaissons aujourd'hui : les risques de naufrage en Méditerranée, les maladies, la faim et les brigandages furent aussi le lot des migrants. Comme de nos jours, ces derniers n'étaient pas égaux dans leur infortune : la capacité à mobiliser argent et réseaux étaient des atouts vitaux. Ces déplacements procédaient d'une volonté politique des autorités d'éliminer les minorités religieuses – volonté l'on peut retrouver, dans les territoires tenus par l'État islamique, dans leur politique de persécution des chrétiens mais aussi (et c'est là une différence essentielle avec les événements des XVI^e-XVII^e siècles) sur le mode de la purification ethnique et du génocide, en ce qui concerne les Yezidis et d'autres groupes.

Une différence importante entre les deux périodes est la relative indifférence des populations qui virent partir (d'Espagne ou du Portugal) ou arriver les juifs et les musulmans (en Afrique du Nord ou ailleurs) : les mécanismes de solidarité restèrent internes aux communautés concernées, sépharades ou morisques. Enfin, on n'a que peu d'images ou de témoignages de ces déplacements forcés, tandis que les médias et les réseaux sociaux permettent aujourd'hui de mettre en récit les voyages des réfugiés, de mobiliser la solidarité humanitaire... mais aussi d'attiser les inquiétudes des sociétés d'accueil.

Aller plus loin

Regarder la [collection de six tableaux](http://www.fundacionbancaja.es/cultura/coleccion/series/la-expulsion-de-los-moriscos.aspx) représentant l'expulsion des morisques, réalisées pour célébrer cette décision de Philippe III, et conservée à la Fundacion Bancaja (Valencia, Espagne).

<http://www.fundacionbancaja.es/cultura/coleccion/series/la-expulsion-de-los-moriscos.aspx>

Ecouter le [petit cours d'Evelyne Oliel-Grauss](http://www.akadem.org/pour-commencer/les-grands-moments-de-l-histoire-juive-6-clips-/1492-l-expulsion-des-juifs-d-espagne-23-06-2011-26980_4339.php) (Université Paris 1-Panthéon Sorbonne) sur l'expulsion des juifs d'Espagne.

http://www.akadem.org/pour-commencer/les-grands-moments-de-l-histoire-juive-6-clips-/1492-l-expulsion-des-juifs-d-espagne-23-06-2011-26980_4339.php

Consulter le [site d'actualités historiques sur les morisques](http://moriscostunez.blogspot.fr/search/label/Fran%C3%A7ais) d'Houssen Eddine Chachia (Université La Manoubia, Tunis).

<http://moriscostunez.blogspot.fr/search/label/Fran%C3%A7ais>

Publié dans laviedesidees.fr, le 17 mai 2016

© laviedesidees.fr